



association de soutien
aux proches de personnes
souffrant de troubles psychiques

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

Association LE RELAIS

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015

... en préambule

1. Le comité
2. Services offerts par LE RELAIS
[Encadré : Suivi des cas difficiles]
3. Relations avec les institutions et les associations genevoises
4. Relations extérieures
[Encadré : Lieux de vie/hébergement]
5. Formation
6. Finances du RELAIS
7. Conclusion

...EN PRÉAMBULE...

● **Accueil de nouvelles familles (proches)**

Plus de 40 nouvelles familles ont été reçues en 2015. Dans le contexte actuel de notre société et avec l'augmentation importante ces dernières années de la population genevoise, les problématiques psychiques sont en augmentation !

Notre priorité est donc d'accueillir, d'accompagner le mieux possible les proches qui viennent vers nous demander de l'aide et, surtout, leur donner de l'espoir.

● **Défense des intérêts des proches et des patients**

Suite à la nomination du Professeur Jean Michel Aubry comme responsable du DSMP (Département de Santé Mentale et de Psychiatrie) le 1^{er} janvier 2015, nous avons été auditionnés en tant qu'association dans le cadre d'une évaluation de la psychiatrie actuelle et avons fait part de nos idées et préoccupations.

D'ailleurs, beaucoup d'organismes du monde institutionnel ou associatif réfléchissent sur les changements, les idées nouvelles à apporter pour améliorer le fonctionnement de la psychiatrie actuelle, avec au centre la personne concernée et son projet de vie.

Comment faire mieux, et souvent avec moins de moyens financiers ou humains ? En 2016, beaucoup de changements se feront au niveau des différents services du Département, ce qui entraîne des préoccupations au niveau du personnel soignant.

La problématique du **manque de lieux de vie ou d'hébergement** divers et variés, mais avec un accompagnement souvent nécessaire, reste une de nos préoccupations majeures. Les responsables politiques en ont pris conscience. Et avec tous les acteurs concernés par ce problème, on doit trouver des solutions pour rattraper le retard pris dans ce domaine car c'est un des points importants pour le rétablissement de la personne concernée.

● **Assurance invalidité**

Le 7^e révision de l'AI, en cours, nous préoccupe. Car elle vise les personnes avec des fragilités psychiques. C'est dans le cadre de la CORAASP (Coordination Romande des Associations d'Action pour la Santé Psychique), dont nous faisons partie, que nous agissons vis-à-vis des décideurs politiques dans ce domaine.

● **Les « 3P »**

Enfin, nous sommes attachés à travailler en partenariat entre les « 3P » : Personnes concernées, Professionnels et Proches. Car travailler, partager ensemble nos difficultés, permet une amélioration profitable à tous !

1. **LE COMITÉ**

Membres d'honneur

Mme Yvonne Allemann, une des deux fondatrices de notre association.

Le Pfr François Ferrero, ancien chef du Service de la Psychiatrie adulte (HUG).

Membres du Comité

M. Jean Dambron, président

Mme Aviva Dattel

Mme Nadège Falquet

Dr Adrien Fleury

Mme Miriam Reidy Prost, secrétaire

Mme Zlata Salihbegovic, trésorière

Mme Marie-Ange Zwickert

Membres actifs

M. Dietmar Lohmann

M. Sandro Manzoni

M. Georges Saloukvadzé

Ce comité, auquel sont toujours associés les membres actifs, s'est réuni une fois par mois en 2015. Tous sont des bénévoles et des proches concernés par les troubles psychiques dans leurs familles. Le président tient à les remercier chaleureusement pour leur engagement et les compétences apportées par chacun. Nous formons une équipe solidaire, travaillant dans la convivialité !



Membres du comité à l'assemblée générale de 2015 (de g. à dr.) : Mmes Aviva Dattel, Zlata Salibehgovic, Marie-Ange Zwickert, Nadège Falquet, Miriam Reidy Prost, Dr Adrien Fleury et M. Jean Dambron.

2. SERVICES OFFERTS PAR LE RELAIS

2.1 Permanence téléphonique

Nous assurons une **permanence téléphonique** les lundis et vendredis de 14h à 16h30 (022.781.65.20). Autrement, vous pouvez laisser les messages sur notre répondeur automatique. Vous pouvez aussi nous contacter avec un **email** à **info@lerelais.ch**. Nous vous rappelons/répondons au plus vite. Ces deux moyens sont souvent utilisés pour prendre un premier contact avec notre association.

2.2 Accueil et suivi personnalisé (Voir encadré sur les pages 5-6)

De nombreuses personnes et familles ont été reçues sur rendez-vous par un membre du comité en 2015 (environ 150 rendez-vous). Ce sont souvent de nouveaux proches en grande difficulté que nous accueillons, écoutons. Nous leur offrons aussi aide, conseils et suivi afin de trouver ensemble les meilleures solutions pour leurs proches concernés par des troubles psychiques ; et aussi pour eux-mêmes, car ils sont souvent épuisés et ont besoin de reprendre confiance, de retrouver l'espoir...

Nous cherchons une personne compétente et disponible (infirmier ou psychologue, connaissant bien

les troubles psychiques et le réseau genevois) pour pouvoir renforcer cet accueil.

2.3 Groupe de soutien (ou d'entraide)

Ces groupes fonctionnent toute l'année et tous les 15 jours, les lundis de 19h à 20h30 à notre local. C'est une activité importante. Les familles voient qu'elles ne sont pas seules à vivre leurs difficultés, elles se sentent moins isolées.

Avec le temps, ce partage et les conseils échangés entre participants du groupe permettent de trouver ensemble des possibilités d'action ou de comportement plus adéquates avec les personnes concernées et les soignants. Les proches retrouvent la confiance dans leur capacité de faire face aux problèmes.

Les groupes de soutien sont animés par un membre du comité. Une fois par mois, nous invitons un « professionnel » de la santé psychique au sens large, ce qui enrichit nos discussions. En 2015, les invités ont été des soignants (un médecin, 7 infirmières), une animatrice d'un lieu de vie, le secrétaire général de Pro Mente Sana (Romandie).

Suivi des cas difficiles

1. Le parcours des proches (familles) comme celui des personnes concernées est souvent long, avec des périodes de crises. Il faut du temps et de la patience pour aller ensemble avec les soignants vers une stabilisation, un rétablissement de la personne concernée par sa fragilité et donc aussi un mieux-être pour ses proches.

Les difficultés rencontrées par les trois partenaires (les « 3P » : personnes concernées, professionnels, proches) sont souvent multiples. La bienveillance, l'empathie, les liens humains sont indispensables pour progresser ensemble.

2. Quelques-unes des difficultés souvent rencontrées :

<i>Difficultés des <u>personnes concernées</u></i>	<i>Que fait LE RELAIS ?</i>
Refus d'aide (soins, aide financière, AI, curatelle...)	Conseils aux proches
Repli sur soi, isolement	Conseils aux proches
Drogues, alcool, cannabis...	Organisation conférences par spécialistes
Manque de lieux de vie adaptés + accompagnement hors famille	Travail politique avec la FeGaph auprès des autorités ; lobbying auprès des autorités
Relations conflictuelles avec famille, soignants...	Échanges, conseils aux familles
Voyages pathologiques	Échanges entre/conseils aux familles, parfois intervention auprès des autorités, services afin de faciliter le retour
Manque de discernement (ponctuel ou chronique...)	Conseils aux proches
Droits des patients non-respectés	Écoute des associations de patients, soulever problèmes auprès des services
Stigmatisation (regard des autres)	Actions de déstigmatisation : manifestations grand public, interviews & articles dans les médias

Manque de continuité des soins (par ex. entre intra- et extra-hospitalier ; changements de médecins) et sorties précipitées de l'hôpital	Échanges, conseils aux proches
<i>Difficultés des proches/familles</i>	<i>Que fait LE RELAIS ?</i>
Méconnaissance des maladies, réseaux, services, institutions	Travail d'information des proches
Culpabilisation (+ isolement avec d'autres membres de la famille)	Conseils et échanges entre proches dans notre groupe de soutien
Désespoir (ne savent pas quoi ni comment faire, se comporter avec le proche malade, les soignants...)	Travail d'information, conseils et échanges entre proches dans notre groupe de soutien, orientation vers Programme PROFAMILLE
Epuisement (+ tombent malades eux-mêmes, divorces)	Conseils et programme psycho-éducatif « Profamille »
Pas toujours entendus, soutenus par soignants	Conseils et échanges entre proches dans notre groupe de soutien
<i>Difficultés des soignants (médecins, infirmiers/ères, assistants sociaux...)</i>	<i>Que fait LE RELAIS ?</i>
Manque de psychologie, expérience, humanité envers patients (écoutent mais ne dialoguent pas)	Soulever les problèmes et dialogue avec les soignants : par ex., réunions régulières avec les responsables du DSMP/HUG, participation à leurs enquêtes et consultations...
Pas assez assidus cf. dossiers médicaux informatisés, rapports pour l'AI, préavis aux familles lors d'hospitalisation ou sortie ; méconnaissance des dossiers	Soulever les problèmes et dialogue avec les soignants : par ex., réunions régulières avec les responsables du DSMP/HUG, participation à leurs enquêtes et consultations...
Peur de blâmes, décisions de justice	Soulever les problèmes...
Manque d'effectifs, de temps + temps passé à l'administratif	Soutenir les soignants dans leurs démarches pour obtenir des moyens, des ressources
Surcharge à Belle-Idée	Soulever les problèmes et dialogue avec les soignants pour promouvoir transition vers une meilleure prise en charge dans l'ambulatorio
Difficultés médicales : trouver le bon médicament, dose, thérapies médico-psycho-sociales adaptées	Rester au courant des avancées de la recherche dans ce domaine

2.4 Bulletins d'information

En 2015, quatre bulletins d'information ont été envoyés aux membres ainsi qu'aux personnes qui soutiennent notre association et, d'une manière plus générale, aux organismes et associations concernées par la santé psychique (soignants, lieux de vie, d'activités, etc.). C'est un lien, un moyen d'informer nos membres et partenaires à Genève, en Suisse et en France (particulièrement en

France voisine où plusieurs de nos membres sont domiciliés). France voisine où plusieurs de nos membres sont domiciliés).

2.5 12^{èmes} Journées des troubles schizophréniques (28/03/2015)

C'est notre action annuelle grand public entreprise en partenariat avec des soignants du Département de Santé Mentale et de Psychiatrie. Les buts : information et déstigmatisation. La 12^e édition a eu lieu le 28 mars 2015 devant l'Hôpital cantonal de Genève (HUG). Notre stand était bien placé mais la fréquentation a été faible. Merci aux soignants et aux membres du comité qui ont participé.

2.6 Site web du RELAIS

Quand elles ont besoin d'information, de plus en plus de personnes aujourd'hui la cherchent dans l'Internet. Notre site www.lerelais.ch permet aux familles qui ne savent pas vers qui se tourner de trouver notre association.

C'est le site qui fait connaître LE RELAIS quand il n'y a pas eu de « bouche à oreille » ou quand des services médicaux ou sociaux n'ont pas pensé à orienter les proches vers nous. Sur notre site, elles trouvent de l'information sur nos services et comment nous contacter pour un premier entretien.

Pour celles qui nous connaissent déjà, il y a des annonces et comptes-rendus des événements, conférences et actualités dans le domaine de la santé mentale, notre bulletin, nos rapports d'activité, les procès-verbaux de nos assemblées générales, nos statuts, des témoignages, des informations sur les maladies... et plus.

2.7 Conférences-débats

Le Relais a organisé trois conférences-débats en 2015 ; les comptes-rendus de ces conférences se trouvent sur notre site web : http://lerelais.ch/?page_id=1135

1) **Présentation du Centre Ambulatoire de Psychiatrie et Psychothérapie Intégrés (CAPPI) du Secteur Pâquis (23 février 2015)**



L'équipe soignante du CAPPI Pâquis

Avec un unité à la Clinique de Belle-Idée, le CAPPI Pâquis fait partie d'un des quatre secteurs du Service de psychiatrie générale (SPG) du Département de santé mentale et psychiatrie (DSMP) des HUG. Le Dr Jean-Pierre Bacchetta et son équipe nous ont présenté le travail de ce CAPPI ; il comprend un pôle de psychiatrie et psychothérapie communautaire et un autre pôle de psychiatrie et psychothérapie intensif et de crise (qui succède au Centre de thérapie brève (CTB)).

Le travail communautaire comprend des consultations, un programme de jour, et un secteur « liaison

et mobilité » qui s'occupe des traitements à domicile (TAD). L'équipe soignante multidisciplinaire s'occupe de suivis individuels, interventions auprès des familles et des proches, approches groupales (de paroles, médiations et approches corporelles...) et accueil de nuit (au CAPPA actuellement).

La durée moyenne de la prise en soins par l'équipe de 15 personnes du pôle ambulatoire de soins intensifs (SAI) (de crise) est de 6-8 semaines. Les moyens de traitement comprennent l'entretien médical/infirmier (qui inclut l'entretien de famille/couple, de personnes ressources et du réseau), des approches de groupe et/ou corporelles et le soutien téléphonique. *Compte-rendu de cette conférence* : <http://lerelais.ch/wp-content/uploads/2015/03/23-02-15-CAPPI-Paquis.pdf>

2) Les « pairs praticiens » avec les équipes soignantes (4 mai 2015)

Le travail des « pairs praticiens » au sein des équipes soignantes est une nouvelle dimension dans les soins psychiatriques à Genève. Un pair praticien est quelqu'un qui a vécu ou vit avec un trouble psychique et se base sur son expérience pour aider d'autres personnes concernées sur le chemin du rétablissement. Ainsi, les patients peuvent bénéficier d'un « miroir », profiter de l'expérience de quelqu'un qui est déjà passé par là et qui s'en est sorti. Pour les pairs praticiens, cette pratique contribue à leur propre rétablissement.

Trois pairs praticiens Genevois ont été formés. Deux d'entre eux ont travaillé au bénéfice des personnes concernées à Genève en 2015 dans un projet pilote d'une année :

Mme Andrea Erhretsmann nous a parlé de son expérience au CAPPI Pâquis où elle a accompagné un groupe de rétablissement, et M. Bernard Freymond a évoqué son travail au sein de l'Équipe mobile de Psychiatrie adulte (EM/SIM).

A NOTER:

- un site des pairs praticiens: <http://www.re-pairs.ch/>
- le compte-rendu de cette conférence : <http://lerelais.ch/wp-content/uploads/2015/06/04-05-15-pairs-praticiens.pdf>



3) Addictologie et Santé psychique (26 octobre 2015)

Huit collègues du **Service d'Addictologie du Département de Santé mentale et de Psychiatrie** des HUG sont venus présenter leur vision et leur travail. Le Service est basé au « Grand Pré » (Consultation ambulatoire d'Addictologie psychiatrique). Au **Programme Nant**, la « porte d'entrée », on évalue la demande de la personne concernée. Cela doit mener à la construction d'un projet avec la personne. Il existe aussi une équipe mobile, l'**Equipe « SIM »** (suivi intensif dans le milieu) au sein du Service; les soignants vont souvent trouver leurs patients sur le terrain.

Le Service est complété par un **unité hospitalière, l'UTHA** (Unité de Transition hospitalière en Addictologie) de 22 lits offrant un suivi intensif. Il propose aux personnes avec une problématique addictive un suivi *volontaire*, individualisé et flexible, orienté sur l'autonomie et la responsabilité partagée. Et le CAAP Arve aux Acacias mène un programme de substitution aux opiacés.

Pour le responsable du Service, le Prof. Zullino, la personne concernée consomme (ou se comporte d'une certaine manière) *malgré* sa volonté de ne pas consommer (ou de ne pas se comporter ainsi). Le but de l'addictologie est donc d'emmener la personne à se comporter « selon son bon raisonnement ».

Le Service ne vise pas forcément l'abstinence. Comme l'addiction est caractérisée par des automatismes très ancrés, il faut tout mettre en question, oser l'inhabituel. Les méthodes peuvent être pharmacologiques, psycho-thérapeutiques, sociologiques. Les soins reposent sur la notion d'intégration citoyenne et sur l'acceptation de différentes « normes ».



Membres du Service d'Addictologie du Département de Santé mentale et de Psychiatrie des HUG

Compte-rendu de cette conférence : <http://lerelais.ch/wp-content/uploads/2016/01/26-10-15-Service-addictologie.pdf>

2.8 Soirée festive (14/12/2015)



Improvisations du « Théâtre'atelier »

Cette soirée, rassemblant près de 80 personnes, a été un moment de joie et de convivialité.

Avec un programme magnifique qui a mis en scène **la musique** (avec M. J.-Y. Poupin, pianiste et jazzman), **le théâtre** (avec les improvisations du « Théâtre'atelier » de l'Association Co'errance sous la conduite de Mme f. Daude, animatrice et metteur en scène de cet atelier), **la danse**, avec le groupe de danses folkloriques du Kosovo (en présence du producteur M. I. Nexhmedin et du chorégraphe M. X. Berisha), et le groupe « Le Far West country dance » présidé par M. J.-C. Heven.



Danses folkloriques du Kosovo et (ci-dessous) Far West Country Dance



Nous avons cassé la marmite de l'Escalade avec l'ancien Chef du Protocole du Canton de Genève en costume d'époque, M. Louis, et un buffet canadien a clôturé la soirée. ***Un grand merci à tous nos artistes !***

3. RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS ET LES ASSOCIATIONS GENEVOISES

3.1 Partenariat avec les HUG

Cette collaboration avec le Département de Santé mentale et de Psychiatrie est appréciée et efficace. Elle s'exprime de plusieurs façons à intervalles réguliers avec la direction et les responsables à tous niveaux. Par exemple, LE RELAIS est invité dans différentes unités intra- et extra-hospitalières pour présenter notre association et partager notre vécu entre soignants, patients et proches. Ceci nous permet de faire connaître nos actions, en particulier auprès des nouveaux soignants, car il y a beaucoup de changements annuels.

- *Groupe de réflexion sur l'avenir de la psychiatrie*

Peu après avoir assumé sa nouvelle fonction de responsable du Département de Santé mentale et de Psychiatrie en janvier 2015, le Professeur J.-M. Aubry a créé ce groupe de réflexion auquel le RELAIS a participé. Nous avons présenté un rapport qui évoquait les problèmes de:

- * surpopulation à Belle-Idée;
- * manque de lieux de vie intermédiaires;
- * manque de soutien aux familles;
- * attentes trop longues aux urgences psychiatriques générales;
- * passage de la psychiatrie pour enfants à la psychiatrie adulte;
- * personnel non-formé dans les EMS pour personnes âgées avec troubles psychiques.

Les conclusions de cette consultation devaient alimenter les décisions du Département sur les directions à prendre à l'avenir.

- *Groupe Accueil-Familles à Belle-Idée*

Ce groupe de travail, dont deux membres de notre association font partie, s'est réuni à plusieurs reprises en 2015 avec Mme Myriam Vaucher, responsable des soins infirmiers, et d'autres collaborateurs des HUG. L'intention est de veiller ensemble à ce que les familles soient bien accueillies à l'Hôpital de Belle-Idée, dans les Centres Ambulatoires de Psychiatrie et Psychothérapie Intégrés (CAPPI) des quatre secteurs du Département (Eaux-Vives, Jonction, Servette, Pâquis) et dans les consultations spécialisées ; d'autre part, de témoigner de certains dysfonctionnements qui peuvent avoir lieu, souvent douloureusement ressenties par les familles.

Depuis 2013 et en 2015 encore, nous étions aussi invités dans la réunion « réseau » du pavillon moyen séjour de Belle-Idée « Les Tilleuls » comme référence extérieure (avec les patients, soignants et familles des patients hospitalisés).

- *Réunions associations et Département de Santé mentale et de Psychiatrie*

Ces réunions ont eu lieu tous les deux mois environ. En 2015, elles étaient présidées par Mme Véronique Giacomini, psychologue responsable aux HUG. Elles permettent d'être informé et

d'échanger avec le Pfr J.-M. Aubry, responsable du Département, et les différentes associations de patients et de proches.

- *Équipe mobile de Suivi intensif dans le Milieu (EM)*

Depuis sa création en 2007, création dont le RELAIS a été le moteur principal, nous maintenons un partenariat solide avec cette Équipe multidisciplinaire, qui fait un travail indispensable sur le terrain envers les personnes concernées qui refusent tout soin. Travaillent dans l'Équipe : médecin, infirmiers, psychologues, assistante sociale et secrétaire.

Nous participons deux fois/année au comité de pilotage de l'EM où nous faisons part des réussites de l'Équipe mais aussi parfois de nos préoccupations face à certaines situations ne trouvant pas de solutions.

Sous la direction du Pr Philippe Huguelet, de M. Serge Boulguy, infirmier responsable des soins et du Docteur Dario Mariatti, l'Équipe mobile a continué de travailler de manière parfaitement soudée et efficace en 2015 en suivant environ 60 cas par année. Elle a en outre engagé un pair aidant (ou pair-praticien) en février 2015 pour travailler 6h/semaine pendant une période pilote (voir 2.7 *Conférences-débats* ci-dessus).

Téléphone de l'Équipe mobile : 022 372 56 00 (de 08h à 18h), email : equipemobile.act@hcuge.ch

- *Programme « Profamille »*

Ce programme groupal professionnel des HUG (Département de Santé mentale et de Psychiatrie) a repris à l'automne 2014 avec le soutien du RELAIS. Ce programme psycho-éducatif s'adresse aux familles et aux proches de personnes souffrant de schizophrénie ou de troubles apparentés. Il se déroule sur dix mois à raison de 15 séances de 3½ heures. La conduite du programme était assurée en 2015 par deux infirmières très engagées, Mmes Isabelle Étienne et Nathalie Bergeon, qui apportent leurs compétences pour le bien des proches.

Tél. : Isabelle Étienne 022 372 31 03 ; Nathalie Bergeon 079 553 69 11 ; mail : Nathalie.Bergeon@hcuge.ch

3.2 GREPSY (Groupe de Réflexion et d'Échange en Santé PSYchique)

Cette association (www.grepsy.ch) présidée par M. Carlos Léon s'est réunie régulièrement de manière informelle en 2015 pour favoriser la réflexion et l'échange d'informations entre les associations travaillant dans le domaine des troubles psychiques.

Bien qu'en « suspension » en tant qu'association en novembre 2015, l'appellation demeurera, comme continueront les plénières et les actions inter-associations.

3.3 Psytrialogue

Le Psytrialogue est un espace d'échange réunissant des personnes concernées par les troubles psychiques, des proches et des professionnels de la santé et du social. Sans différence de statut, chacun peut y partager son expérience et la rendre fertile en s'enrichissant de celle des autres. L'organisation a été assurée par Pro Mente Sana et le GREPSY en 2015. Les réunions ont lieu de 18h30-20h à l'Espace de Quartier, 3, rue des Minoteries, 1205 Genève.

Les thèmes abordés en 2015 ont été : Réalités et perceptions ; Psychoses et visions du monde ; Perceptions: perdre..., se perdre, se retrouver ; Expertises: se connaître..., se reconnaître et être reconnu.

3.4 FéGaph (Voir l'encadré ci-dessous)

LE RELAIS fait partie de la Fédération genevoise des associations de personnes handicapées et de leurs proches (FéGaph), présidée par M. Cyril Mizrahi. Cela permet d'intervenir et de défendre

ensemble les intérêts de ces personnes tous handicaps confondus.

Actions entreprises par le RELAIS avec la FéGaph en 2015 en faveur de l'extension de l'offre des lieux de vie et d'hébergement à Genève

Les lieux de vie adaptés avec accompagnement pour personnes vivant avec un trouble psychique chronique manquent cruellement à Genève. Il faut trouver des lieux, de l'accompagnement, de l'argent. RELAIS s'est donné la tâche de chercher des solutions ensemble avec d'autres acteurs, de servir comme aiguillon. Cela implique un travail politique ; les politiques sont conscients du retard du canton à cet égard.

Actions sous l'égide de la FéGaph : deux auditions par la Commission sociale du Grand Conseil (avec INSIEME)

- manifestation + conférence de presse (avec INSIEME)



Manifestation du 15 septembre 2015 sur le manque de places dans des lieux de vie adaptés pour les personnes concernées
[Voir articles dans La Tribune de Genève du 16 septembre 2015 reproduits dans nptre bulletin no.50
<http://lerelais.ch/wp-content/uploads/2015/09/no50sept2015.pdf>]

- visites, rencontres avec responsables et états de lieux des foyers à long terme existants : Centre Espoir, EPI, Trajets, Maison des Champs, Méridienne (intermédiaire).

Autres actions en faveur de l'extension de l'offre des lieux de vie et d'hébergement:

- Participation du RELAIS à la CCI (Commission cantonale d'Indication). 60-70 % des recherches d'hébergement concernaient les cas psychiques ; 150 personnes étaient en attente et plus de 100 personnes logeaient dans des hôtels non-adaptés pour beaucoup et sans accompagnement en 2015.
- Présence média : articles dans le TdG, interview RTS...
- Article dans La Tribune de Genève du 16 septembre 2015 : « Manque de places : L'État ne peut plus laisser les jeunes handicapés dépérir », et « Genève abandonne ses handicapés ». Voir sur notre site : <http://lerelais.ch/wp-content/uploads/2015/09/no50sept2015.pdf>

3.5 Commission consultative pour le soutien des proches aidants actifs à domicile

Tout au long de 2015, des groupes de travail, (LE RELAIS fait partie de deux d'entre eux) se sont réunis régulièrement pour soumettre à la Commission consultative leurs réflexions sur la meilleure manière de répondre aux différents besoins répertoriés.

Le 30 octobre 2015 a eu lieu la Journée inter-cantonale des proches aidants dans tous les cantons romands. Plusieurs manifestations se sont organisées à travers le canton, en collaboration avec les organismes et associations qui soutiennent les proches aidants. Elles visaient à sensibiliser le public à la question des proches aidants, à attirer leur attention sur leur vécu et à apporter plus d'informations sur les prestations de soutien disponibles.

Dans ce cadre, le RELAIS a assisté à une table ronde autour du conseiller d'État, M. Mauro Poggia (GE) et à une exposition « Proches-aidants tous les jours » organisée par la Commune du Grand-Saconnex du mardi 27 au vendredi 30 octobre. L'exposition, ouverte au public, a donné beaucoup d'informations sur les différentes aides possibles.

3.6 Les Chemins de l'autonomie

« Les chemins de l'autonomie » était le titre donné à deux soirées de témoignages et débats préparées et organisées par le groupe « Premier pas ». Ces soirées étaient soutenues par LE RELAIS. Au programme : trois témoignages (par deux personnes concernées et par un proche, membre du RELAIS) et un débat.

Dans l'échange qui a suivi ces témoignages, on a noté que :

- On peut être dépendant des autres ET autonome.
- On peut être autonome tout en vivant dans un groupe ou avec sa famille.
- L'autonomie n'est pas être seul.
- Il existe une forte pression sociale à voir l'autonomie comme liée au fait d'être productif.
- L'assistance est souvent perçue comme négative, mais on peut être d'accord d'y participer. Si c'est choisi par la personne, c'est positif.
- On peut être autonome dans sa manière de penser. Quand on trouve un esprit critique, quand on pense pour soi-même...

Une belle réflexion appréciée par tous les participants – personnes concernées, proches et professionnels.

A lire: les « Actes » de cet échange sur notre site web: <http://lerelais.ch/?p=3116>

4. RELATIONS EXTÉRIEURES

4.1 CORAASP (Coordination romande des associations d'action en santé psychique) : 24 organisations de toute la Suisse romande en font partie et un membre du RELAIS siège au Comité. La CORAASP représente une force d'action des trois partenaires (personnes concernées, proches, professionnels) auprès des instances politiques en particulier.

Le Forum social de la CORAASP a eu lieu à Neuchâtel (02/06/2015) sur le thème : «Modélisation de l'action sociale des organisations membres de la Coraasp».

Enfin, le 10/10/2015, le RELAIS a participé à la Journée mondiale de la Santé mentale organisée par la CORAASP sur le thème: « Bien vivre ensemble, cheminer ensemble » et le slogan « Peu importe le chemin, tant qu'on y va ensemble." La Journée a eu lieu à la Maison des Associations de Genève. Nous apprécions tout le travail fait par cette faïtière.

4.2 Congrès du GRAAP (Groupe Romand d'Accueil et d'Action Psychiatrique) (6-7 mai 2015) : Ce congrès avait pour thème « Vie affective, sexualité, désir d'enfant », un thème difficile qui a été abordé avec compétence, simplicité et humanité par tous les intervenants et dans les échanges avec les participants. Le RELAIS a participé à trois « ateliers citoyens » préparatoires qui ont été organisés à Genève ; plusieurs membres du comité ont assisté à ce congrès.

4.3 VASK Suisse : Le Relais fait partie de cette organisation faîtière qui défend les intérêts des proches au niveau de la politique nationale suisse de santé. La VASK est représentée dans les comités d'AGILE (Entraide suisse handicap) et de l'Alliance Santé Psychique suisse.

Un membre de notre association de langue allemande fait la liaison entre cette organisation et LE RELAIS. Nous sommes rattachés par la VASK à l'organisation européenne EUFAMI.

4.4 Congrès européen de psychiatrie sociale Du 1^{er} au 3 juillet, LE RELAIS a participé à ce congrès organisé à Genève (en particulier par le Pr. Ferrero). Une table ronde, à laquelle nous avons été associés, a traité du thème « Après la sortie de l'hôpital... », en se focalisant sur les lieux de vie.

4.5 UNAFAM (France) Nous sommes en relation avec cette organisation qui aide les proches à l'échelon national et régional. En particulier, nous avons eu de nouveaux contacts avec l'UNAFAM de Haute-Savoie et de Savoie. Ceci est d'autant plus important que des familles résidant en France viennent vers nous. Cette collaboration est très fructueuse.

5. FORMATION

Dans le cadre de PSYFOR, une association faîtière regroupant plusieurs groupes d'entraide et de soutien, des membres du RELAIS ont apporté leurs témoignages et parlé du rôle de notre association dans le cadre de 12 cours donnés touchant 142 personnes en 2015. Ces cours ont été donnés à des médecins (Master 2), des personnes en formation en santé publique dans des CAS, et des nouveaux travailleurs aux EPI et aux HUG.

6. FINANCES DU RELAIS

La situation financière du RELAIS est saine à fin 2015. Nous devons remercier très sincèrement tous nos membres pour leurs cotisations et leurs dons, tous les donateurs privés et les communes genevoises qui nous aident.

Nous avons eu un déficit de CHF 24'949,20 en 2015 dû surtout à trois positions : le salaire de notre trésorière qui a bénéficié d'un emploi ARE jusqu'à fin septembre 2015 (avec une aide de l'État) ; les charges locatives qui depuis longtemps sont trop lourdes pour notre association (ni la Ville ni le Canton n'aident financièrement la Maison des Associations où nous sommes locataires) ; et l'augmentation de nos activités...

La recherche de fonds sera une préoccupation constante en 2016, pour réaliser nos activités permanentes et nos projets.

7. CONCLUSION

- Notre association est de mieux en mieux connue et reconnue par tous les milieux concernés par la santé psychique.
- Notre association offre une aide précieuse auprès des proches/familles de personnes souffrant de troubles psychiques dans un contexte où ces problèmes sont en augmentation !

- La « Charte des Proches » élaborée par la CORAASP, à laquelle nous avons contribué, doit permettre de mieux nous faire considérer comme partenaires avec les autres acteurs dans le domaine de la santé psychique.
- Le travail ne manque pas ! Nous devons penser à nous renforcer en recherchant de nouveaux proches qui nous aideraient à organiser et à participer à nos actions.
- Malgré des imperfections, nous sommes confiants et persévérants afin de vous offrir le meilleur accompagnement possible.

Ensemble, nous saurons mieux faire face à nos difficultés et soutenir nos proches atteints dans leur santé psychique.

Osons toujours, n'ayons pas peur et gardons l'espoir qu'ils puissent progresser sur le chemin vers le rétablissement!

LE RELAIS est là pour VOUS !





société fiduciaire d'expertise et de révision s.a.
genève

Rapport de l'organe de révision (contrôle restreint)
aux membres du comité de la

Association Le Relais, Genève

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de fonctionnement) de *l'Association Le Relais* pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2014.

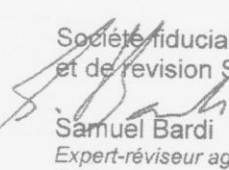
La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'association contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Genève, le 28 avril 2015

Société fiduciaire d'expertise
et de révision SA


Samuel Bardi
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable


Dominique Rivollet
Expert-réviseur agréé

Association Le Relais

Genève

Bilan au 31 décembre	2014	2013
	CHF	CHF
Actif		
Caisse	0.00	179.15
La Poste	8'225.18	20'722.33
Banque - BCGe	16'844.94	23'609.09
Banque - BCGe Garantie Loyer	2'754.10	2'752.70
Actif transitoire	7'973.80	11'613.10
Matériel informatique	240.65	721.70
Total de l'actif	36'038.67	59'598.07
Passif		
<i>Fonds étrangers</i>		
Créanciers divers	870.00	870.00
Passifs transitoires	2'722.90	8'107.30
	3'592.90	8'977.30
<i>Fonds propres</i>		
Fortune au 1er janvier	50'620.77	61'090.67
Excédent des charges de l'exercice	-18'175.00	-10'469.90
	32'445.77	50'620.77
Total du passif	36'038.67	59'598.07

Association Le Relais

Genève

Compte de fonctionnement pour l'exercice	2014	2013
	CHF	CHF
Recettes		
Cotisations	11'110.00	8'600.00
Cotisations associations	0.00	3'000.00
Dons	25'175.60	12'620.00
Dons Mairies	13'300.00	14'900.00
Subvention Ville de Genève	0.00	1'160.00
Intérêts créanciers	10.55	22.15
Produits divers	937.50	472.00
Ventes calendriers 2014	1'120.05	3'930.00
Produit de sous-location	5'300.00	5'800.00
DSE participation salaire	24'251.80	11'412.60
Total des recettes	81'205.50	61'916.75
Dépenses		
Soutiens aux proches	7'886.30	11'084.80
Frais Manifestation: J.F.S *	0.00	465.75
Frais 25ème anniversaire	3'715.90	0.00
Cotisations soutien à associations	4'305.00	1'350.00
Frais calendriers 2014	468.20	7'687.08
Salaires et charges sociales	50'412.35	16'833.30
Administration générale	14'357.70	14'349.02
Loyer et charges locatives	16'166.40	16'960.20
Charges locatives 2013	1'587.60	3'175.20
Amortissement informatique	481.05	481.30
Total des dépenses	99'380.50	72'386.65
Excédent des charges	-18'175.00	-10'469.90

* J.F.S Journée francophone de la Schizophrénie

Association Le Relais

Maison des Associations

15, rue des Savoises

CH-1205 Genève

Tél. 022/781 65 20 ; Fax : 011/781 65 21

Email : info@lerelais.ch ; Site web : www.lerelais.ch

CCP : 12-10369 ou BCGE : k 3206.97.45